SION JEUDI 30 AVRIL 1936 — PARAISSANT LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI — No 48 — 33e ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46 — Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—. 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

Blocs-Notes
Feuilles à détacher, format pratique, le bloc **20 cts.**
Prix spécial par quantité
En vente à l'Imprimerie Gessler, Sion

Carnets de reçus
(QUITTANCES)
avec talon, le carnet **50 cts.**
En vente à l'Imprimerie Gessler, Sion

Deux savants Valaisans

(Correspondance particulière)

Sans avoir la prétention de présenter une étude historique, ni d'ouvrir des documents inédits, il nous paraît intéressant d'attirer l'attention publique sur les mérites et les qualités de deux citoyens valaisans, dont les pensées géniales se sont imposées à l'étonnement du monde savant.

Nous voulons parler de Pierre-Joseph de Rivaz et de son fils Isaac, dont certaines particularités biographiques ont été déjà relevées dans quelques études touchant le développement intellectuel de notre canton à travers les âges.

Il n'est, en tous cas, jamais inutile de vulgariser les données scientifiques ou historiques qui se rapportent à l'évolution d'un pays et c'est assurément une manière de le servir que de désigner les hommes qui l'ont honoré et de faire connaître les causes de l'admiration dont ils ont été l'objet.

Pierre-Joseph de Rivaz, qui naquit à St-Gingolph le 27 mars 1711, s'est fait tout d'abord apprécier par ses idées nouvelles sur la théorie de l'horlogerie et par l'originalité et l'ingéniosité du mécanisme qu'il y adapta.

C'est ainsi qu'en 1740, il put soumettre à Daniel Bernouilli, grand philosophe, physiologiste et physicien de la Saxe prussienne, mais résidant à Bâle, une horloge qui avait la propriété singulière de se remonter chaque jour d'elle-même sans aucun autre secours que le pouvoir d'attraction et d'offrir un mécanisme dont le mouvement n'était limité que par la capacité de résistance des matières employées.

Bernouilli lui délivra, à cette occasion, un certificat attestant son ingénieuse découverte.

C'est en réalisant ces perfectionnements qu'il s'appliqua à créer un pendule spécial d'après le principe de celui dont le savant hollandais Huygens était l'inventeur.

Aussi, quelques années après, il eut la satisfaction de pouvoir présenter à l'Académie des Sciences à Paris, plusieurs horloges dont l'échappement qu'il avait imaginé et dont le métal découvert par lui d'un pouvoir de dilatation double de celui du fer, faisait que le pendule se mouvait avec une précision et une justesse qui n'avait pas été atteinte jusqu'alors.

C'est le fameux pendule que les professionnels avaient dénommé « Pendule à canon de Rivaz » à cause de la nature de la verge qui le renfermait.

De Rivaz consigna sa théorie dans un Mémoire à propos duquel le Dictionnaire Encyclopédique, tout en relevant sa valeur, regrette que le savant valaisan n'ait pas continué à utiliser ses connaissances spéciales et son esprit inventif, dans le domaine de l'horlogerie scientifique qui lui devait ses plus merveilleux progrès.

Il est indéniable que de Rivaz fit des révélations sensationnelles, puisque Jean-Jacques Rousseau, dans une lettre adressée à d'Alembert, dit, à propos de notre concitoyen: « Je puis citer un homme de mérite bien connu dans Paris et plus d'une fois honoré du suffrage de l'Académie des Sciences. C'est M. de Rivaz, célèbre Valaisan. Je sais bien qu'il n'a pas beaucoup d'égaux parmi ses compatriotes, mais c'est en écrivant et en travaillant avec persévérance qu'il a appris à les surpasser.»

Ce n'est pas très flatteur pour les Valaisans de l'époque, mais ce l'est d'autant plus pour de Rivaz qui, comme on le voit, a pu, malgré tous les stupides préjugés dont il devait être forcément victime, appeler sur lui l'attention des grands esprits français de son temps.

De Rivaz, que tout problème intéressait lorsque sa solution offrait une difficulté, fit également des recherches très ingénieuses et remarquées dans différents domaines d'ordre géologique et hydraulique.

C'est ainsi qu'en 1752, il réussit, en Bretagne, à dessécher avec succès les mines de plomb, argentifère de Pontpéan près de Rennes, dont les prospections étaient gravement gênées par les eaux qui s'y accumulaient.

Plus tard, il s'installa à Moûtiers, chargé par la Cour de Turin, de diriger l'exploitation des salines de la Tarentaise.

Entre temps, il s'était signalé à l'attention des professionnels de l'art graphique en gravant avec un instrument de son invention, sur une pierre de jade, telles que celles qu'emploient les Chinois pour la confection de leurs objets d'art, un dessin merveilleux représentant « Le triomphe de Louis XV après la bataille de Fontenoy ».

Il n'oublia pas cependant son pays où il reçut du gouvernement des Sept Dizains, qui lui donnait toute sa confiance, la concession des terrains qui s'étendent en aval du village de Riddes, car il avait donné l'assurance que, par des travaux d'assainissement rationnellement entrepris, il obtiendrait le dessèchement intégral de ces terres qui souffraient d'un excès d'humidité et qu'il pourrait ainsi les récupérer à l'agriculture, tout en combattant l'émigration que l'on déplorait à ce moment-là.

Ce collecteur,que l'on dénomma «canal de Rivaz » était encore nettement visible il y a peu d'années. Il en reste de multiples vestiges et son tracé avait été reporté sur les originaux des cartes topographiques suisses Dufour et Siegfried.

Les archives nationales possèdent le document portant l'octroi de la concession avec la signature du Grand Baillif Jodoc Burgener, ainsi que la lettre patente libellée par le secrétaire d'Etat Wegener.

Il est intéressant de constater qu'à deux siècles d'intervalle, ce problème dont de Rivaz avait entrevu la solution et les bienfaits qui en découleraient, a été repris à nouveau sur les données et conditions locales modifiées depuis cette époque par l'endiguement et la correction du Rhône.

Toute cette vaste zone de tant d'hectares, dont le périmètre est limité par le Rhône, la Farraz et la Dranse, a été, ces années-ci complètement desséchée par la création d'un ensemble de réseaux de canaux dont le coût s'est élevé à plus de 6 millions et qui a été exécuté par le syndicat des communes de la plaine de Martigny avec le concours financier du canton et de la Confédération.

Comme quoi, les mêmes problèmes reviennent sans cesse au cours des âges et la lutte contre les éléments de la nature demeure constante, obligeant les populations à reprendre, à périodes plus ou moins longues, les oeuvres de restauration et de protection que les nouvelles conditions locales déterminent.

En tous cas, de Rivaz sut, à son époque, éclairer son gouvernement et ses concitoyens sur les profits d'une oeuvre dont la réalisation a permis de convertir une grande fraction inculte de la plaine du Rhône en un jardin fruitier qui peut être considéré comme une des plus belles réussites agricoles de notre canton.

Et nous terminerons ces quelques notes biographiques de notre concitoyen en faisant connaître l'appréciation que donne à son sujet le Dictionnaire Universel qui, après avoir mentionné les études et les mémoires historiques qu'il publia en dehors des admirables oeuvres techniques qu'il réalisait, déclare que: « de Rivaz P.-J. qui mourut à Moutiers en 1772 peut être regardé relativement au temps où il vivait et aux difficultés qu'il eut à surmonter comme un homme de génie et de haut talent. »

Civis

N.B. Nos prochaines lignes seront consacrées à faire connaître les inventions étonnantes de son fils Isaac de Rivaz (1759-1829).

Révoltes en Syrie

Une vue de Damas, ancienne résidence des califes Ommiades, autrefois célèbre par la fabrication de ses armes blanches. Des troubles ont éclaté et de nombreuses arrestations ont été opérées.

Extrait du discours prononcé par M. le député H. Desfayes

sur la question viticole au congrès de Leytron

« Le problème de la revalorisation du vin qui passionne, à juste titre, tout le pays romand, recevra, nous l'espérons tous, grâce à la ténacité et au talent de certains représentants à Berne, une solution qui nous donnera enfin satisfaction. On ne peut, en effet, faire comprendre à personne qu'en cette période d'abondance, le producteur soit voué à la détresse et à la misère de par la mévente de ses produits: Personne, chez nous, ne peut concevoir, ensuite de la faible récolte indigène par rapport à la consommation suisse de 3 à 4 fois supérieure, que les vins étrangers inondent impunément le marché suisse. Chacun a le sentiment, justifié du reste, qu'une poignée de puissants importateurs, rompus aux affaires spéculatives, a eu raison de nos dirigeants et, par voie de conséquence, de milliers de familles de vignerons. Comment expliquer, par exemple, après une récolte suisse fortement déficitaire en 1934 que les caves soient pleines au moment de l'encavage de la récolte 1935? Ne pourrait-on pas croire, dans ces circonstances, pour le moins étrange, à quelque complicité de nos pouvoirs publics? Et le résultat ne s'est pas fait attendre, brutal et immédiat: l'écroulement du marché national. Le vignoble s'est trouvé voué à la spéculation évidente, blessante, éhontée même. Il a fallu la subir, impuissant et désorienté. Sans parler du funeste impôt sur le vin auquel nous ne nous résignerons jamais et dont la seule pensée cause une indignation légitime dans nos milieux, nous devons constater que, contrairement à toutes les assurances données par l'ancien conseiller fédéral Musy, l'impôt retombe tout entier sur le producteur. Or, tandis que le prix d'achat de la récolte était, au moment de l'élaboration de la loi, de 0,80 le litre, il est tombé aujourd'hui à 0.35. Le sou par litre représente donc une charge de 15% sur le prix payé au vigneron, qui ne comprend pas et ne comprendra jamais que son travail soit imposé de pareille façon alors que les autres activités agricoles sont subventionnées dans une forte mesure.C'est pourquoi, envers et contre tout, nous devons rester persuadés que les autorités ne peuvent nous laisser plus longtemps dans cette impasse et répareront l'injustice commise à l'égard de ces modestes mais combien méritants travailleurs de nos coteaux.

A côté de cette question vitale, il en est une autre, conséquence fatale de celle-là dans une forte mesure, qui préoccupe et angoisse au plus haut degré nos laborieuses populations: c'est l'endettement agricole qui règne à l'état endémique dans notre belle vallée du Rhône, vallée si souvent chantée par le voyageur et le poète et plus souvent encore par le politicien. Existe-t-il, je me le suis souvent demandé, un pays dont l'endettement de la population soit aussi lourd, aussi accablant par rapport à la situation de chacun? Existe-t-il, quelque part, dans le monde des paysans dont le produit du travail aille, dans des proportions aussi énormes, tout droit à la caisse du banquier ou du prêteur? Je ne le crois pas.

Ce problème, ainsi que celui du cautionnement qui est à l'origine le plus souvent de nombre de situations financières catastrophiques devra, avant longtemps, recevoir une solution. Le comité des J. R., en se mettant résolument à l'étude de cette grave et importante question, ne ferait-il pas oeuvre d'assainissement et de patriotisme? C'est une idée que je me permets de lui suggérer. Et je conclus qu'il n'y a pas d'équilibre social possible tant que l'agriculture, et dans notre canton, la viticulture, par la revalorisation de ses produits, n'aura pas retrouvé un pouvoir d'achat suffisant. S'il est indispensable que chacun apporte sa pierre sur l'hôtel du sacrifice, il faut que Confédération et canton témoignent plus d'attention et de sollicitude envers cet enfant malade qu'est la viticulture.

Entre Londres, Rome et Genève

Dans un discours pour clore la campagne électorale en France, le président du Conseil M. Sarraut, insistait avec raison sur la nécessité d'une sérieuse restauration économique. Il faudra bien, dit-il, que de gré ou de force, prochainement, une conférence internationale entreprenne de supprimer l'absurde désordre qui fomente aujourd'hui l'antagonisme meurtrier des nationalismes économiques, les manipulations monétaires, les jeux frauduleux d'accaparements appelant la riposte nécessaire mais brutale, des représailles douanières et des contingentements.

Evidemment, il le faudra, ou plutôt, il le faudrait. Mais comment y parvenir avec quelque chance de succès au milieu du désarroi général qui règne dans toute la politique internationale?

Parmi les causes de ce désarroi, le manque de respect concernant l'exécution des traités se complique encore d'une sombre rivalité qui s'aggrave certainement entre la Grande-Bretagne et l'Italie. On a même l'impression très nette que Londres sent combien son prestige a été gravement atteint par ce conflit italo-éthiopien et par le succès, autant de la diplomatie italienne que de ses formidables forces militaires.

Il est incontestable que, dès le début, l'Angleterre soutenait le négus, lui fournissant des armes, de l'argent... et beaucoup de promesses.

Pour tenir toutes ces promesses, il aurait aussi fallu le concours formel de la France, mais surtout la force militaire nécessaire.

Les deux lui ont fait défaut.

Les conséquences de cette politique sont désastreuses pour la Grande-Bretagne au point de vue du prestige qui lui est nécessaire pour maintenir une domination coloniale dont les bases commencent à être fortement ébranlées. L'Italie en Ethiopie, très près de l'Egypte, est considérée par Londres comme une menace pour la sécurité britannique et l'intangibilité de la route des Indes. D'autre part, il règne, en Italie, comme un véritable sentiment de haine à l'adresse de la Grande-Bretagne. Rome ne peut oublier que toute l'attitude de la S. d. N. à son égard y compris les sanctions qui lui sont appliquées, est une manoeuvre dirigée par la politique anglaise, uniquement ou presque.

L'Angleterre mettant sans cesse les bâtons dans les roues de l'entreprise italienne, voilà une des principales causes du gachis actuel, si plein de menaces de guerre.

Et si la Grande-Bretagne sent, de ce fait, combien son prestige est diminué, comment, d'autre part, ne pas comprendre la rancune de l'Italie à l'égard aussi de la S. d. N. qui n'a, pour ainsi dire, guère écouté ses plaintes relatives aux menaces sans cesse grandissantes touchant la sécurité de ses colonies en Afrique orientale. C'est aussi cette même S. d. N., laquelle dirigée par Londres, n'a jamais admis, au point de vue humanitaire la nécessité d'une action civilisatrice en Abyssinie où pourtant des millions d'esclaves sont là, présents, cela pour la plus grande honte des orateurs de Genève!

En maintenant, durant de longs mois, pareille situation, la S. d. N. entrave certainement la collaboration de l'Italie à l'équilibre européen, elle encourage, par là, tous ceux qui songent encore à violer les traités. Elle assume, en un mot, une formidable responsabilité qui pourrait peut-être lui coûter la vie. Trop d'erreurs ainsi accumulées ne peuvent que discréditer une oeuvre dont le rôle eût pu être, en tous cas, celui d'une grande influence morale.

Alexandre Ghika

REICHENBACH FRÈRES & Cie, SION
FABRIQUE DE MEUBLES
VISITEZ NOS MAGASINS

TOUCHE-A-TOUT

LUTTER CONTRE LES GAZ!

« Natura non fecit saltus » disent les gens qui ne sont pas bons sauteurs!!!

Ils se gargarisent de cet axiome, et se targuent d'être de ceux auxquels nul phénomène naturel ne peut être étranger!

Or, il est parfaitement avéré que le second axiome qui dit que « la fonction crée l'organe » vient de saper, par la base, le premier, en établissant que non seulement la nature fait des sauts... mais qu'elle est en train de faire des bonds gigantesques!!

On a assisté, hier, à une nouvelle conférence, des plus intéressantes par ailleurs, sur les dangers des gaz, et sur les moyens de lutter efficacement contre leur emploi, en cas de guerre.

Le distingué orateur, chargé de nous expliquer par le menu détail, ce que chacun de nous devait faire en cas de danger, avait interrogé quelques auditeurs attentifs, à l'issue de son exposé, sur la façon dont ils se comporteraient lors d'un bombardement avec les gaz asphyxiants.

— Vous êtes au Café du Grand-Pont.

— Bien.

— Vous entendez la sirène qui vous annonce qu'une escadrille ennemie vient de lancer dans la région, des bombes à émanations de gaz. Que faites-vous?

— Je descends dans les catacombes de l'établissement.

— Très bien! Mais... si vous êtes sur la place du Midi, vous ne pourrez pas entrer dans les catacombes de M. Luy.

— Alors, je me précipite aussitôt dans les caves de l'Hôtel du Midi, ou des autres premiers établissements qui seront libres!

— Très bien. Je vois que vous avez l'instinct de la conservation assez bien développé. Admettons maintenant que ces gaz, au lieu d'être corrosifs, ou simplement asphyxiants, soient uniquement lacrymogènes? Que faites-vous?

— Dans ce cas, j'envisage deux solutions. La première consiste à me rendre sous la fenêtre de ma bonne amie... qui ne pourra plus douter de ma réelle affection! La seconde me conduira à la caisse municipale où, me voyant dans cet état, on n'hésitera point à me faire une réduction sur mes impôts.

— Toujours mieux. Mais, savez-vous ce que c'est qu'un masque à gaz? Toutes vos préparations et vos projets sont inutiles, si vous avez un appareil spécial de lutte contre les gaz!

— Je le sais bien, mais ils sont tous réservés aux autorités.

— Pardon. Il y en a pour tous! Il y en a même davantage puisqu'il y en a quatre!

On dit même qu'il y en aurait une centaine; mais comment se fait-il que dans notre époque où nous sommes destinés, nous autres petits fils de la nature, à respirer à toutes occasions, des gaz toxiques et autres parfums volatils qui n'ont rien de commun avec l'hydrogène, l'oxygène et le mélange quotidien dont nous emplissons nos poumons, comment se fait-il que notre grand'mère ne nous ait point fait naître avec l'équipement complet du scaphandrier, munis des plus modernes procédés d'aération?

Il se trouve bien des gens qui commencent à avoir une légère déformation du nez.... mais ce n'est pas encore un indice que la nature soit en voie de réparer son erreur!!..

X.

Un magnifique spectacle

Dimanche 26 avril a eu lieu la représentation organisée par l'Agaunia, qui groupe les étudiants du collège de l'Abbaye de St-Maurice. Disons d'emblée que ce fut un succès. L'« Otage », de Paul Claudel, fut magnifiquement rendu par tous les acteurs. M. Pasquier, de la Compagnie de la Marjolaine, de Lausanne, fut l'âme de cette pièce dans laquelle il tenait le rôle de Turelure. Il le fit à la perfection. Puis, les deux comédies, la « Paix chez soi » et « Les olives » furent données avec un brio extraordinaire. Nous devons, tout en félicitant les acteurs, féliciter celui qui pendant trois mois les prépara avec soin. M. le chanoine Bussard. Metteur en scène excellent, le chanoine Bussard ne ménagea pas sa peine et ne laissa rien au hasard. La salle fit une ovation méritée aux acteurs. Signalons, en terminant, ces beaux décors dus à M. le chanoine Beiry et la parfaite présentation de l'orchestre sous la direction délicate de M. Matt. Dimanche prochain, à 14 h. 30, prochaine représentation. Nous souhaitons que nombreux seront les spectateurs qui viendront applaudir le Pape, le Sygne, etc.

Le concert du Männerchor à Viège

Le Maennerchor de Viège, fondé en 1900 vient d'ajouter un nouveau laurier à sa couronne. On se souvient du succès obtenu à Viège et à Sierre, en 1933, en exécutant,sous la direction de son remarquable directeur M. Oettiker, la création Haydn. Encouragé par ce succès, il se prépara, pendant l'hiver dernier, à donner la célèbre opérette de Schubert: Das Dreimäderlhaus. Dimanche, 26 avril, la première représentation eut lieu dans la grande salle de l'Hôtel de la Poste. L'orchestre de Viège prêta son bienveillant concours.

Les journaux hauts-valaisans commentent favorablement cette représentation et adressent des louanges au directeur Léander Muller, qui dirigea avec autorité et art, la partie musicale. Les mêmes éloges vont à M. Oscar Clausen, metteur en scène habile et à M. Cappi, dont le pinceau avait brossé les décors et à tous les exécutants.

Le public ne ménagea pas ses applaudissements. La représentation est donnée à nouveau aujourd'hui 29 avril à 20 h. 15 et dimanche 3 mai à 14 h. 30.

Valaisans,

Achetez le roman de M. Maurice Zermatten

„Le Coeur inutile"

Idylle paysanne de chez nous: **Fr. 3.75.**

En vente à l'Imprimerie du « Journal et Feuille d'Avis du Valais », Sion.

Envoi contre remboursement ou franco par versement d'avance à notre compte de chèques **IIc 84.**

CANTON DU VALAIS

M. Cyrille Pitteloud

est élu président du Gouvernement

Dans sa séance de mardi matin, le Conseil d'Etat a élu M. Cyrille Pitteloud, président du Gouvernement, pour l'année 1936-1937.

C'est la seconde fois que le distingué représentant des districts du Centre préside le pouvoir exécutif.

Entré au Conseil d'Etat en juin 1928, en remplacement du regretté M. J. Kuntschen, le nouveau président du Conseil d'Etat dirige le département de justice et police auquel le Grand Conseil adjoignit, dans sa dernière session, les services de la chasse, de la pêche et du feu.

M. Troillet a été désigné comme vice-président.

POLITIQUE VALAISANNE

Dernièrement, un correspondant de la « Feuille d'Avis» M. A. L. félicitait le groupement jeune conservateur du Haut-Valais pour son courage, sa franchise et son désintéressement. Il regrettait que ce groupement soit descendu trop tôt dans l'arène électorale, car on pouvait en déduire que le candidat nourrissait des ambitions personnelles.

Nous croyons que M. L. était mal renseigné. Le jeune avocat M. Walther Zimmermann a accepté une candidature à son corps défendant. Il s'est mis à la disposition de son parti, sachant très bien qu'il ne serait pas élu. En cette occasion, M. Zimmermann a donc fait preuve de dévouement. Il plaça son amour pour son parti au-dessus de son intérêt personnel.

Au lieu de le blâmer, on devrait le féliciter. Rares sont aujourd'hui les hommes politiques qui osent sacrifier pour le triomphe d'une idée et d'un programme.

D'ailleurs, la landsgemeinde des jeunes conservateurs du Haut-Valais, se déroulera à Viège le 9 mai. Au cours de cette assemblée, les chefs de la jeune Suisse: M. Otto Walther, conseiller national, M. Rossi (cons. national) M. Chappuis, prendront la parole. Ces discours seront l'éloquent témoignage de l'esprit civique qui anime la jeunesse du Haut-Valais.

*

Le comité conservateur se réunira samedi. Il discutera de la succession de M. Evéquoz comme président du parti et de la démission de M. de Cocatrix.

Il va sans dire que des instances pressantes seront faites auprès de M. Evéquoz pour qu'il reste à son poste, mais le chef est résolu de se retirer.

Qui le remplacera? Il ne peut être question d'un conseiller d'Etat, dont la nomination accentuerait encore les divisions. Il faut un homme nouveau. Trois candidats ont été, dit-on pressentis: M. Maurice de Torrenté, M. Oscar de Chastonay et M. le Dr Antoine Favre. De ces trois candidats tous sont capables d'assumer la présidence. M. de Torrenté est le favori.

Arolla cambriolé

Qui ne connaît la charmante station d'Arolla sur Evolène, délicieux séjour estival au milieu des géants de glace? Au cours du dernier hiver, cette station a été visitée à plusieurs reprises par des cambrioleurs qui l'ont littéralement pillée. Ce n'est que depuis dimanche qu'on s'est aperçu des dégâts, un hôtelier de Sion s'étant rendu dans la vallée.

Les trois hôtels d'Arolla ont été mis sens dessus dessous avec un sans-gêne surprenant.

Des caves aux combles, il n'y a pas un seul local qui ait échappé aux voleurs. Vins et liqueurs, conserves, argenterie, tout a été emporté. Le bazar de la petite localité a été, lui aussi, cambriolé, pillé.

Comment des voleurs ont-ils pu arriver à cette haute station sans être vus? Et comment ont-ils pu franchir les énormes masses de neige accumulées par le long hiver? On les aurait vus passer dans la vallée. L'enquête qui fut immédiatement ouverte par la police cantonale à ce propos a établi d'une façon presque certaine que les cambrioleurs ont « opéré » depuis l'Italie, dont la frontière est à proximité, en utilisant des skis, aucun autre moyen de locomotion n'étant possible, en hiver, à cette altitude. Des traces très visibles ont été relevées. Cette version est corroborée par le témoignage de quelques personnes qui ont aperçu, voici quelques semaines, des individus — ils étaient cinq — circulant en ski dans la région. Il est probable que les malfaiteurs avaient poussé plus avant une reconnaissance afin de se rendre compte s'ils avaient été découverts.

Les vols se chiffrent, dit-on, par milliers de francs. Les recherches se poursuivent de concert avec les autorités italiennes, de l'autre côté du col du Collon, par où les cambrioleurs ont transporté leur butin; ce transport a nécessairement duré plusieurs jours.

Le dernier postillon du Simplon.

Il y a quarante ans, Jos. Florey entrait en qualité de postillon au service des postes. Il est le dernier de la vaillante garde qui conduisit, à travers les cols de la Furka, du Grimsel et du Simplon, les grandes diligences à cinq chevaux. Pendant l'hiver, il dut, parfois au péril de sa vie, franchir des passages très difficiles.

Le personnel postal du deuxième arrondissement souhaite à ce fonctionnaire modèle, une retraite heureuse au sein de sa famille.

IMPOT FÉDÉRAL DE CRISE.

Le Département cantonal des Finances vient de répondre à la Chambre valaisanne de Commerce, qui était intervenue auprès de lui en vue d'obtenir la prorogation du délai utile pour le retour des déclarations afférentes à la seconde période de la contribution fédérale de crise.

Il a fait droit à cette requête et fixé uniformément au 15 mai prochain le délai de retour des formulaires.

On sait que jusqu'à ce jour, les démarches tendant à faire abroger les dispositions de l'Arrêté du 18 janvier qui introduisent le certificat de salaire obligatoire n'ont pas encore abouti. Les Chambres de commerce romandes, qui se réunissent le 29 courant, à Fribourg, poursuivent cependant leurs efforts dans ce sens. Il convient de relever toutefois que le Conseil fédéral leur a donné déjà satisfaction partielle en renonçant à donner un effet rétroactif à ces déclarations. En ce qui concerne l'amnistie demandée pour les impôts cantonaux et communaux, aucune décision définitive n'est encore intervenue, mais elle sera prise à brève échéance.

Un incendie à Montana

Dans la nuit de mardi à mercredi, le chalet, situé à Crans et appartenant aux frères Bagnoud, fut anéanti par un incendie. On en ignore les causes. Le chalet était isolé.

Une enquête est ouverte pour savoir s'il s'agit d'une malveillance.

Nous apprenons que M. Pierre Devanthéry, président du Tribunal de Sierre, s'est rendu sur les lieux et a interrogé le propriétaire de l'hôtel, homme très considéré dans la région.

M. B. reconnut que les circonstances dans lesquelles l'incendie avait éclaté prouvent bien que c'est lui qui fut l'auteur du sinistre, mais que c'est le fait d'une imprudence. Il s'était rendu dans le chalet une demi-heure auparavant et avait allumé une allumette dans le galetas.

La police continue son enquête.

LES INCENDIES EN VALAIS

Dans aucun pays comme en Valais, on ne constate autant d'incendies, dont les causes restent inconnues. Il est possible que jusqu'ici, l'inspecteur cantonal du feu n'ait pas suffisamment fait d'enquêtes de suite après les sinistres afin d'en connaître les causes.

M. Gollut, le nouvel inspecteur, a pris comme programme ,dès son entrée en fonction, de mener une campagne active pour faire pénétrer dans l'esprit des hommes chargés du service du feu dans les communes, l'idée que les origines et les causes de tout incendie devaient être immédiatement recherchées.

Partout, dans les réunions, dans les cours cantonaux de pompiers, M. Gollut prêche en faveur de cette croisade. On peut l'en féliciter, car nous sommes certains que son programme est le bon et qu'il est le seul moyen d'arriver à un résultat.

Le révérend clergé et les éducateurs ont également leur rôle à jouer dans cette lutte.

Nous nous souvenons avoir entendu un sermon de M. l'abbé Jean, le dévoué curé de Savièse, sur ce sujet. Avec force et une éloquence prenante, il rappela à ses paroissiens les devoirs des citoyens envers les assurances. On croit dans le public que les primes appartiennent à celui qui les a payées et non aux compagnies qui assurent les immeubles. M. le révérend curé prouva à ses ouailles que ce principe était faux. Même si des primes ont été payées pendant vingt ans sans que l'on ait eu recours à la compagnie, un sinistré n'a pas le droit de mettre le feu pour se récupérer des sommes versées.

Tous les éducateurs de la jeunesse et tous les pasteurs des âmes devraient suivre l'exemple du curé de Savièse et sans aucun doute, on verrait les incendies criminels diminuer.

Un cambriolage dans les mayens de Nendaz

Il ne date pas de hier, mais de quelques semaines en arrière. M. l'abbé Meytain, curé d'Hérémence, possède un chalet à Planchouet. Ce chalet est mis, par son propriétaire, à la disposition des Pères capucins.Ceux-ci l'aménagèrent, le dotèrent de draps et de couvertures. D'autre part, la famille Meytain, de Brignon, parente du propriétaire, utilise ce chalet pour faire sécher sa viande.

Pendant l'hiver, la maison était donc pourvue de linge et de viande. Cela tenta un renard à deux pattes. Il s'introduisit dans le chalet et déroba toutes ces choses, bonnes et utiles.

Une plainte a été déposée au tribunal de Conthey qui chargea la police cantonale de faire une enquête.

M. Victor Rey à l'honneur

M. Victor Rey, directeur du célèbre hôtel Ritz, à Paris, a été nommé membre de la Chambre de commerce à Paris.

Nous félicitons notre compatriote pour le nouvel honneur qui lui échoit et qui est le témoignage de la considération dont il jouit dans la capitale de la France.

Un cycliste valaisan se distingue

Le cycliste Charly Alder, de Brigue, s'est classé quatrième à la course de maîtrise qui s'est déroulée dimanche, à Lucerne.

Il parcourut les 162 km en quatre heures 46 minutes, suivant de quelques minutes le vainqueur.

Le cambrioleur de l'église de Leytron

Le nommé O. Clausen, d'Ernen, arrêté dans les gorges de la Lozence, pour cambriolage de l'église de Leytron, a fait des aveux complets. Il a déclaré avoir volé dans les églises de St-Théodule et de la cathédrale de Sion, des sommes, heureusement de petite importance.

Chez les sous-officiers

Sous les auspices de la Société valaisanne d'éducation, le lt colonel Masson fera dimanche prochain, le 3 mai, une conférence sur la réorganisation de l'armée.

Cette conférence aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel de la Planta à 15 h. 15.

Chacun sait combien un bouillon à l'œuf est sain et délicieux. Avec Knorrox, le nouveau bouillon gras Knorr, un bouillon à boire se prépare en un clin d'œil –

En boîtes pour 6 tasses: 20 cts.

Les succès de Madeleine Dubuis

Notre Mélisande suisse a remporté un nouveau et triomphal succès, samedi dernier, à Lutry, où l'Union chorale, à l'occasion de son 75e anniversaire, s'était assuré sa précieuse collaboration.

Cette célébration, à laquelle concouraient également d'autres sociétés de chant et l'orchestre Radio-suisse romande, comportait une oeuvre d'envergure, « Rédemption », de César Franck. Mlle Dubuis, en soliste, interpréta les airs de l'Archange, en musicienne de grande classe. Sa voix pure et cristalline fit une impression considérable sur l'auditoire. La presse ne tarit pas d'éloges sur les succès de notre concitoyenne, dont l'avenir le plus brillant est maintenant assuré.

Mlle Dubuis est rentrée immédiatement à Paris, où d'autres engagements la retiennent.

Nous apprenons, d'autre part, que les Sédunois auront prochainement la bonne fortune d'entendre cette artiste. En effet, Mlle Dubuis doit donner un récital à l'Hôtel de la Paix, dans le courant du mois de mai.

Liste des octogénaires de Sion.

Delacoste Sylvestre, 1856; Zuber Juliana, 83 ans; Bisselx Mme, Sous-le-Scex, 81 ans; Sarbach Caroline, 83 ans; Pralong Jean, vigneron, 82 ans; Rey Joseph, ancien marguillier, 83 ans.

Au Cinéma Capitole

Pour répondre au désir exprimé par de nombreuses personnes, le Cinéma Capitole présentera cette semaine un film du Far-West « L'Aigle Blanc ».

Ce film se distingue toutefois de ce qui a été fait jusqu'ici dans le genre. Nous perçons le mystère de la vie des Indiens. Leurs moeurs nous apparaissent dépouillées des artifices du metteur en scène.

L'Aigle Blanc est un grand film d'aventures chez les Sioux et les bêtes féroces. Prodigieux de mouvement, il nous reporte, par un côté, aux grandes chevauchées de l'époque des beau xfilms du Far-West.

Une douce légende indienne.

Au cinéma Lux
La route impériale

Marcel L'Herbier est un as de la cinématographie. Il sait choisir ses sujets et les passer à l'écran avec un art infini, une maîtrise peu commune.

Le sujet qu'il a emprunté au roman de Pierre Frondaie, a réalisé un film de première valeur, dont le succès a été éclatant sur les grandes scènes cinématographiques.

«La route impériale», c'est la conquête de l'Angleterre vers l'Orient, sur la route des Indes, entre Bagdad et le golfe persique, en Irak, où se déroule l'action héroïque du roman de Pierre Frondaie.

Les scènes qui passent sur l'écran, sont tour à tour tendres et frénétiques, dans l'idylle qui se greffe sur le sujet principal; poignante, héroïque, d'une grandeur émouvante, dont le caractère strictement militaire et colonial de cette grandiose aventure au souffle d'épopée.

L'interprétation est à la hauteur de l'oeuvre; Pierre Richard Willm et Kate de Nagy en sont les principaux interprètes, avec Aimé Clairon et Pierre Renoir ,des artistes de race.

En résumé, un beau film,où se manifestent dans toute leur intensité, de beaux caractères de soldats, l'amour et la sensibilité d'une femme dans la plus tragique des situations.

Un bon point au «Cinéma Lux», qui s'ingénie à ne servir à ses nombreux et fidèles habitués, que des oeuvres de choix.

SUISSE

Le crime d'Alfred Chuard

devant le tribunal

A 8 h. 30, les débats se sont ouverts dans la salle de la Grenette. Le prévenu étant mineur au moment où il commit son forfait, la Chambre d'accusation a décidé que le huis clos serait prononcé. Mais, comme cette affaire a une grande répercussion en Suisse et même à l'étranger, la Cour a consenti à admettre quelques journalistes. Du reste, actuellement Alfred Chuard est majeur, pénalement parlant, puisqu'il a eu 18 ans le 6 janvier. De plus, rien dans les débats ne pouvait offusquer les bonnes moeurs.

Le criminel est introduit par un gendarme. Il ne fait pas trop mauvaise figure. C'est un robuste gaillard aux cheveux roux. Il donne l'impression du campagnard madré, du fier-à-bras. Il décline son état-civil avec un peu de timidité.

Puis le greffier du Tribunal,M. Huguet, donne connaissance de l'acte d'accusation qui est un réquisitoire dont on a rarement entendu le pareil devant les tribunaux fribourgeois.

Voici un résumé des faits:

Alfred Chuard s'était forgé l'idée de faire disparaître tous les membres de sa famille composée du père, M. Oscar Chuard, de la mère, Mme Joséphine Chuard, des fils Henri et Léon, et des soeurs, Louise et Rosa, de manière à demeurer seul pour recueillir la fortune paternelle.

Comme préambule, il incendia volontairement, le 7 mai 1935, la scierie de ses parents valant 40.000 francs, de manière à toucher les assurances pour pouvoir reconstruire la maison «plus belle qu'avant» et acheter des machines neuves. Le dommage causé fut de 36.400 fr.

Une enquête fut ouverte le lendemain de l'incendie, mais, malgré toutes les investigations, elle ne donna pas de résultat. Il eût été difficile à l'époque de s'attaquer à Alfred Chuard, qui était un fils de famille sur lequel il n'était guère possible de porter des soupçons. La cause du sinistre resta donc inconnue.

Le coup fait, la scierie fut reconstruite, de nouvelles machines furent achetées, et les affaires reprirent leur cours normal. Alfred Chuard conçut alors le projet d'exterminer les siens de la manière la plus radicale. Il savait — et qui ne le sait pas? — que l'arsenic est un poison violent. On utilisait de temps à autre ce poison à la scierie Chuard, pour l'affûtage des machines. Alfred Chuard rédigea donc une demande d'autorisation, qu'il signa du nom de son père, syndic, la fit signer encore par le secrétaire communal, qui apposa le sceau de la commune. La préfecture, de son côté, accorda l'autorisation d'achat et le criminel put entrer en possession de 250 gr. d'arsenic, dose suffisante pour faire passer de vie à trépas un millier de personnes.

L'arsenic fut acquis le 6 décembre, à Estavayer-le-Lac. Alfred Chuard mit le poison dans une boîte et il la garda sur lui. Le dimanche 8 décembre, le père Chuard avait invité six domestiques à déjeuner. Il y avait donc, avec la famille, douze personnes à table. Quand tout le monde se fut rendu à l'église, Alfred Chuard entra à la cuisine, saupoudra le rôti avec une cuiller remplie d'arsenic, en mit également dans la cafetière où il y avait le café noir et alla ensuite à l'église.

Un peu avant midi, les convives se mirent à table. Seul Alfred Chuard, prétextant un malaise, ne mangea que de la soupe qui ne contenait pas de poison. Il quitta la maison. Il ne revint que vers 13 h. 20. Il s'aperçut alors de l'effet produit par son terrible méfait. Tout le monde était en proie à des vomissements et à des douleurs atroces. Le Dr Jean Thurler, d'Estavayer, fut appelé et arriva sur le champ. Il se rendit aussitôt compte qu'il s'agissait d'un grave empoisonnement. Il procéda au lavage d'estomac, aidé par le fils Chuard, qui était seul bien portant. Jusque tard dans la soirée, le médecin fut à la tâche et il réussit à désintoxiquer les malades qui, à minuit, paraissaient hors de danger. Mme Chuard était transportée à l'hôpital. Le lendemain, M. Thurler revint auprès de ses malades. Il fut surpris de constater que l'état de M. Chuard père, avait empiré. Malgré tous les soins donnés, il expirait dans l'après-midi. L'explication de cette mort fut donnée plus tard par le parricide. Voyant, le lundi matin, que son père allait mieux, Alfred Chuard plongea à nouveau, dans une tasse de lait que but son père, la cuiller à laquelle adhérait encore une certaine quantité d'arsenic. C'est ce qui provoqua la mort.

Une enquête fut aussitôt ouverte. En présence de preuves formelles, l'arrestation de Chuard se fit le mardi. Il nia d'abord. Il accusa un domestique d'avoir commis le crime, et même son père. Bref, quand la police eut découvert dans la poche du criminel, la cuiller encore pleine d'arsenic (celle qui avait servi à brasser le rôti et le lait) il dut se rendre à l'évidence.

Pourtant, ce ne fut qu'après sept jours d'incarcération, qu'il entra dans la voie des aveux. Il avoua tout, l'incendie, l'empoisonnement, la fabrication de la fausse déclaration, deux vols de 900 fr. etc.

Tel est le bilan affreux des actes cyniques qui sont à la charge de ce jeune homme de 18 ans, et tout cela par amour de l'argent, de la vie facile et du dévergondage.

Alfred Chuard a répété devant ses juges le récit de ses forfaits. Il s'exprime simplement, même en souriant, sans bien se rendre compte de la portée de ses actes. Il y a chez lui une dose d'inconscience. Il fait état des maladies mentales qu'il a eues: rougeole, diphtérie, convulsions, chute sur la tête. Point par point, il fournit tous les détails des crimes qui lui sont reprochés. Son ambition aurait été de s'expatrier et d'aller en Afrique pour vivre la grande liberté.

L'audition de Mme Chuard, mère, fut douloureuse. Elle pleure:

— Je pardonne à mon fils, Il fut toujours un brave enfant jusqu'au moment où il fut entraîné par des femmes de mauvaise vie.

Le Dr Thurler vient fournir aux juges les renseignements qu'il a eus en soignant les malades. Son opinion est qu'Alfred Chuard a une responsabilité atténuée .Il est peut-être atteint de démence précoce. L'accusé fut soigné, l'an passé, pour de graves maux de tête.

Sont encore entendus le frère et la soeur, qui apportent à leur frère des témoignages de sympathie. Enfin, un domestique, qui fut victime de l'empoisonnement, vient raconter des scènes de famille assez pénibles.

Réquisitoire et plaidoirie

A la reprise de l'audience, M. Pierre Weck, procureur général, prononce son réquisitoire. Il refit, dans ses grandes lignes, la genèse de l'affaire et s'appliqua à démontrer que le criminel avait agi en pleine conscience et avec la volonté bien arrêtée d'arriver à ses fins, soit à la destruction de toute sa famille pour en récolter l'héritage.

Me Bourgknecht, avocat, avait la tâche difficile de défendre l'accusé .Il s'est appliqué à faire admettre à la Cour que le crime avait été commis sous l'empire d'une responsabilité atténuée car il n'est guère concevable qu'à 18 ans, on puisse sciemment être l'auteur de tant de méfaits.

La Cour s'est ensuite retirée pour délibérer.

Condamné à 15 ans de prison.— Le parricide Chuard a été condamné au maximum de la peine prévue par le Code pénal fribourgeois pour jeune délinquant, soit à 15 ans de prison.

Au Conseil fédéral.

Une nouvelle ordonnance relative aux grands magasins

Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a approuvé une ordonnance relative à l'arrêté fédéral du 27 septembre 1935 sur les grands magasins et les magasins à succursales multiples. Cette ordonnance soumet les grandes entreprises du commerce des meubles au détail à l'interdiction d'ouvrir et d'agrandir les succursales. Sont réputés grandes entreprises les magasins qui ont plus de deux magasins de vente, y compris le magasin principal ou qui occupent pour la vente plus de quinze personnes. L'interdiction s'applique aussi au dépôt de vente des entreprises industrielles de cette branche.

L'assujettissement fut décidé eu égard à la situation très précaire du commerce de meubles au détail qu'aggrave sensiblement la concurrence croissante des grandes entreprises. Le marché étant presque exclusivement intérieur, l'expansion des grandes entreprises incapables d'ouvrir de nouveaux débouchés, ne pourrait se faire qu'au préjudice des moyens et petits établissements du commerce de meubles ainsi menacés dans leur existence.

Consultés par le département de l'économie publique, les gouvernements cantonaux s'étaient presque tous prononcés pour l'extension de l'arrêté aux commerces de meubles.

UN ACHAT POUR LE MUSÉE NATIONAL

Au cours de sa courte séance de mardi matin, le Conseil fédéral a accordé une subvention de 12,000 francs au Musée national pour l'achat d'un antépendium (vêtement ecclésiastique) du début du XVIIme siècle qui appartint jadis au couvent des Cisterciens d'Eschenbach (Lucerne) et qui se trouve maintenant à Bergen, dans le Vorarlberg.

M. Minger, qui était souffrant ces derniers temps et qui avaient dû interrompre durant quelques jours son activité, a pu assister à la séance de mardi. Tout le monde se réjouira de l'amélioration de la santé de ce magistrat si justement populaire, qui assume actuellement avec beaucoup de compétence la tâche de la réorganisation militaire.

NOS LIVRES

BREMOND Henri. — L'histoire littéraire du sentiment religieux en France.
Chaque volume **5.—**

ABBE TAMINI. — Essai d'histoire de Conthey. Fort volume de 370 pages. Etude très intéressante de l'histoire mouvementée du district. Chaque Valaisan voudra posséder cet ouvrage. **Fr. 3.50**

GLARDON Roger. — Le Spiritisme, 3.50

DAMIN Jean. — Satire de notre temps 3.50

Sœur Marthe SCHWANDER, — Dans la Tourmente. 3.50

VAUCHER Abel — Le Calvaire de Charles Demain, homme politique suisse **3.—**

GOS Charles. — On tourne au Cervin 3.—

DUVAL Adrien Mme — Du Judaïsme au Catholicisme 3.—

VERDON Pierre — Vérités ironiques 3.—

CAMILLE DROZ — Les plantes bienfaisantes. Etude de 120 plantes médicinales, toutes reproduites en couleurs. Cette brochure contient une foule de renseignements utiles. Elle indique l'époque à laquelle il faut cueillir les plantes, la manière de les traiter et de les préparer pour l'usage domestique. 2 fr. 50.
Edition allemande.

LEVET C. — Vouvry-Tanay. Histoire et description touristique. **2.—**

Dernières nouvelles

L'occupation imminente d'Addis-Abeba

ROME, 28. — (Havas). — Toute la population de Dessié a assisté au départ de la colonne motorisée qui marche vers le sud. La colonne est précédée par des avant-gardes érythréennes. A une centaine de kilomètres au sud de Deyye, celles-ci ont rencontré un groupe de guerriers éthiopiens qui ont ouvert le feu. Après un vif combat, les Ethiopiens se sont enfuis non sans avoir subi des pertes importantes.

MILAN, 28. — L'occupation d'Addis-Abeba est imminente.

Bien que le communiqué du maréchal Badoglio se borne à annoncer que les colonnes motorisées parties de Dessié ont avancé de 140 kilomètres, les journaux du soir sortent avec de grands titres annonçant que les troupes italiennes sont aux portes de la capitale éthiopienne. Les télégrammes de Djibouti donnent des détails sur l'avance des troupes. Selon ces dépêches, la ville sera occupée simultanément des quatre côtés.

En effet, la colonne érythréenne a effectué un mouvement d'encerclement sur le flanc sud, tandis que la colonne des troupes nationales composées d'éléments des divisions Sabauda et Gran Sasso a progressé vers le nord et assure la jonction de la route impériale en direction de la capitale. L'état-major au complet qui suit les colonnes italiennes, prendra possession d'Addis-Abeba au nom de l'Italie. La marche des troupes italiennes se poursuit dans un grand enthousiasme.

Des nouvelles d'Addis-Abeba disent que de grands draps blancs ont été étendus sur les toits en signe de soumission. Des avions italiens ont survolé longuement la ville en lançant des tracts annonçant l'arrivée des Italiens et invitant la population au calme.

Deux de ces tracts signés du maréchal Badoglio recommandent à la population de ne pas provoquer de désordres, de ne pas détruire les routes et de ne pas s'opposer à l'avance italienne. Si la population suit ces recommandations, les biens et les vies seront respectés. Quelques télégrammes soulignent le fait que les avions n'ont pas essuyé le feu des défenses antiaériennes et mettent cela sur le compte des bonnes dispositions de la population. Les Ethiopiens de la capitale, dès qu'ils eurent connaissance de l'avance des colonnes italiennes, se portèrent hors de la ville pour attendre les troupes.

Les élections françaises

Voici le tableau des gains et des pertes des partis, ou plutôt des divers groupes politiques, car certaines rubriques ci-dessous englobent plusieurs partis apparentés:

	Sièges		
	Maintenus	Gagnés	Perdus
Communistes	6	3	—
Socialistes unifiés	21	2	6
Union socialiste	4	1	—
Socialistes indépendants	1	—	3
Radicaux-socialistes	23	2	7
Radicaux indépendants	11	2	3
Républicains de gauche	33	5	5
Démocrates populaires	12	—	2
Républicains de droite	40	11	2
Conservateurs	4	2	—

Il y a donc, à l'heure actuelle, 183 députés élus, sur les 618 que doit compter la future Chambre. Il y aurait ainsi 435 ballottages. C'est un record qui témoigne des indécisions de l'opinion publique et du morcellement excessif des courants politiques. Cela n'est pas pour rehausser le prestige du Parlement.

La presse française constate que les voix communistes ont passé de 800,000 en 1932 à un million 500,000 dans le scrutin de dimanche et que le parti socialiste ne groupe plus qu'un million 900,000 voix.

C'est donc le déclin du grand parti de Léon Blum.

L'échec de M. Herriot, maire de Lyon, est étonnant. En quatre ans, il a perdu la moitié des suffrages obtenus en 1932.

Mais il sera élu au second tour grâce au désistement d'un socialiste.

En Alsace, les catholiques enregistrent un important succès.

Mort du roi d'Egypte

LE CAIRE, 28. — (Havas). — Le roi Fouad est décédé.

C'est au début de l'après-midi qu'est mort le roi après avoir repris assez de force dans la matinée pour recevoir ses fonctionnaires et leur donner des instructions.

Les funérailles auront lieu jeudi.

La nouvelle de la mort du Souverain s'est répandue rapidement et a provoqué une vive émotion. Cependant que les groupes de passants commentaient l'événement, les édifices publics et les grands établissements mettaient les drapeaux en berne. Bien que le roi avait passé une mauvaise nuit, il n'était pas entré en agonie. Ce matin, le roi avait refusé l'injection de sérum que lui proposaient les médecins en disant: « A quoi bon, laissez-moi mourir! »

Il avait reçu le président du Conseil qu'il voulait nommer lieutenant-général du Royaume. Cependant que très bas, l'état du roi ne laissait pas prévoir une issue fatale immédiate. C'est vers 13 heures 30, alors que son état paraissait stationnaire, que le roi fut foudroyé.

Un cyclone s'abat sur l'Argentine

Des morts et des blessés

BUENOS-AYRES, 28. — (Havas). — On mande de Mendoza qu'un violent cyclone s'est abattu sur la province, causant d'importants dégâts. Il y a des morts et des blessés. Les pluies torrentielles qui sont tombées ensuite ont fait déborder les fleuves dont les eaux ont emporté des maisons. A Mendoza, les pompiers dans les rues s'efforcent de sauver les sinistrés. La neige tombe abondamment sur la Cordillère des Andes.

En Espagne

M. Gil Robles, le leader de l'action populaire catholique a été victime d'un accident d'automobile. Sur les six policiers qui l'accompagnaient, deux sont grièvement blessés.

De nouveaux crimes politiques ont été commis. L'ancien chef de la police Miguel Badia et son frère ont été assassinés.

Barcelone à coups de revolver

A Madrid, un homme d'affaires a été également assassiné.

Chronique militaire

Les manoeuvres de la brigade 2, commandées par le colonel Duc ont commencé dans le Gros de Vaud.

Premier Mai.

— La fête du travail, qu'est-ce que tu fais pour la célébrer.

— Kif, Kif! l'année dernière, j'vas toucher mon secours de chômage.

Le cambriolage d'Arolla

Dès qu'il eut connaissance du cambriolage des Hôtels d'Arolla, M. Jean Rieder, président du tribunal d'Hérens, accompagné de MM. Putallaz, de Kalbermatten huissier, et des agents Parvex et Bagnoud se rendit sur les lieux.

De leur côté, M. Stanislas de Lavallaz, beau-fils de M. Henri Spahr, propriétaire de l'Hôtel Kurhaus et M. Marius Anzévui, propriétaire de l'Hôtel Collon, partirent pour Arolla se rendre compte des vols commis.

Nous avons pu rejoindre ce matin, M. de Lavallaz qui revenait d'Arolla. A notre demande il voulut bien nous donner les renseignements suivants:

Samedi soir, Mlle Madeleine Follonier et son frère, étaient montés à Arolla pour conduire une caravane de 15 alpinistes genevois dont l'intention était de faire le Pigne.

Arrivés à Arolla, ils constatèrent que leur établissement, l'Hôtel de la Poste, avait la porte d'entrée fracturée et que toute la maison avait été pillée. Dans le bazar, qui est également la propriété de la famille Follonier, même constatation. Vivres, boîtes de conserves, sucre, café, chocolat, articles de bazar, vêtements, pullovers, tout avait été volé.

Sur la table de la salle à manger ils trouvèrent des bouteilles de champagne qui moussaient encore et d'autres qui provenaient de l'Hôtel Kurhaus. Ils avisèrent immédiatement le gardien de l'Hôtel Kurhaus, celui de Mt-Collon et des guides qui répondirent à leur appel.

A l'Hôtel Kurhaus toutes les portes, volets, tiroirs, étaient enfoncés, la cave était ravagée et une partie de l'argenterie volée. Du toit aux sous-sols, toutes les chambres avaient été visitées. Le piolet, dont les voleurs s'étaient servi pour fracturer la porte, gisait encore sur un plancher.

A l'hôtel Mont-Collon, même spectacle. Dans le coffre-fort fracturé, les cambrioleurs avaient enlevé une somme de cent francs, et tout l'hôtel était transformé en campement. Les lits étaient faits, la table mise, ce qui prouve que les cambrioleurs avaient élu domicile au Mont Collon pendant les trois ou quatre jours que durèrent les opérations.

Lundi matin, M. Stanislas de Lavallaz et les guides Gaudin et Maurys, partirent en ski et suivirent les traces des voleurs, faites dans la neige. Le long du chemin, ils trouvèrent des bouteilles, des boîtes de conserve, une paire de gant et des paquets de tabac provenant du magasin Trovaz, aux Haudères.

M. de Lavallaz avait l'intention de suivre les traces des vauriens jusqu'au col Collon. Mais surpris par une tempête violente, il dut rebrousser chemin.

Pendant ce temps, M. Rieder et la police faisaient leur enquête. Ils purent reconstituer la marche des événements. Une bande de six contrebandiers du Val de Tournanches et Chatillon, habituée de la station des Haudères pour leur commerce illégal, était arrivée dans le courant de la semaine dernière, aux Haudères. Comme de coutume, ils visitèrent les magasins pour acheter du tabac, du sucre et des denrées qu'ils voulaient passer en contrebande en Italie. Ils repartirent. Le lendemain, deux revinrent sur leurs pas et avisèrent leurs fournisseurs que, surpris par le mauvais temps, la caravane devait stationner à Arolla. La clef d'un vieux chalet leur fut remise pour qu'ils aient un logement. Le lendemain, ils revinrent pour chercher des vivres qu'on leur donna. Ils couchèrent aux Haudères et, pendant que la population était confiante en leurs dires, le reste de la bande saccageait les hôtels.

Les empreintes digitales ont été prises. M. Rieder communiqua au Tribunal de Turin les résultats de l'enquête.

PETITES NOUVELLES

Des chaussures pour chevaux dans l'Afrique du Sud. — La police montée de l'Union de l'Afrique du Sud a adopté pour ses chevaux un système de chaussures en caoutchouc, susceptible, paraît-il, d'un grand développement.

L'expérience a prouvé que le caoutchouc est moins glissant sur une route mouillée que le fer à cheval en acier; de plus, les chaussures en caoutchouc pour chevaux seraient aussi moins chères et plus durables que les fers à cheval. Quand verrons-nous nos chevaux montés sur... pneus?

La population du Japon

Selon le recensement opéré le 1er octobre 1935 et dont les résultats officiels viennent d'être publiés, la population du Japon est de 69,254,149 habitants, en augmentation de 4,804,143 ou du 7'5 pour 100 sur l'année 1931. Tokio compte 6,369,919 âmes.

Le prince Saionji

est un des hommes les plus importants du Japon. Il remplit les délicates fonctions de conseiller de l'empereur Hirohito.

PETITES ANNONCES

Occasion Bons potagers 2 à 4 trous, un fourneau catelle, buanderie tout cuivre et galvanisée, calorifères toutes grandeurs, une buanderie fonte complète. S'adr. Mabillard maréchal, Portes-Neuves, Sion.

Personne cherche occupation (raccommodage ménage, jardin). Prétentions modestes. *S'adresser au bureau du journal.*

A vendre **une mule** de 4 ans. Prix 750 fr. — S'adresser aux Annonces Suisses, Sion

A LOUER dans villa moderne, tout confort, chambre indépendante. *S'adresser au bureau du journal.*

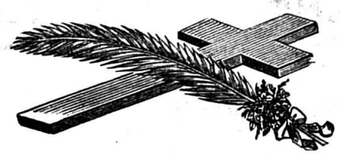

Monsieur Raymond De Meunynck et sa fille Monique, à Bruxelles,

Monsieur Charles Schmid, à Sion,

Monsieur et Madame Raymond Schmid-Felder et leurs enfants, à Sion,

Madame Veuve Schmid-Boll et ses enfants, à Sion,

Monsieur Edouard Schmid-Minola et leur fils à Sion,

Mademoiselle Hedwige Schmid, en Religion,

Les familles Louis Schmid, Henri Schmid, Tobie Nanzer, à Sion, ainsi que les familles parentes, alliées et connaissances, ont la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère fille, soeur, petite-fille, tante, nièce et cousine,

Madame

Irène De Meunynck-Schmid

décédée le 21 avril, dans sa 39e année, après une longue et douloureuse maladie courageusement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement a eu lieu à Bruxelles le 23 avril 1936.

Une messe aura lieu jeudi le 30 avril, à 8 h. 30 du matin, à la cathédrale de Sion.

Priez pour elle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Mme Vve PITTELOUD, son fils Roger et les familles alliées, très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur douloureuse épreuve, expriment aux sociétés, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, leur profonde gratitude.

†

Madame Veuve Morard-Blatter et famille, profondément touchées des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, expriment à toutes les personnes ainsi qu'aux sociétés qui y ont pris part, leur reconnaissance émue et leurs remerciements.

La famille BERNER, au Pont de la Morge, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

FAIRE-PART DEUIL

Livraison rapide

Exécution soignée

IMPRIMERIE DU JOURNAL —:— Tél. 46

Cinéma Capitole, Sion

Du mercredi 29 avril au dimanche 3 mai Soirées à 20 h. 30. — Relâche dimanche en matinée en cas de beau temps.

Un grand film d'aventures chez les Sioux et les bêtes féroces.

Un film prodigieux de mouvement. Une douce légende indienne.

Favorisez les maisons qui insèrent dans notre organe

UN LIVRE

que tous les Valaisans doivent lire

Essai d'histoire du District de Conthey

Châtellenie de Conthey. Majories de Nendaz, Ardon-Chamoson et St-Pierre des Clages

par **J. E. Tamini**, Abbé, **Pierre Délèze**, Abbé, **Paul de Rivaz**

Fr. 3.50

EN VENTE au bureau du Journal et Feuille d'Avis du Valais - Sion

Envoi contre remboursement

Madame

ZAUGG

Sage-Femme

Téléphone **23.650**

Nouvelle adresse:

PLACE CORNAVIN 6

GENEVE

A vendre

à Bramois, vergers de 1136 et 1765 m² à Glarey d'en bas et Verger de 1217 m² à Blantzettaz.

S'adr. à Me Louis Allet, avocat, Sion.

A LOUER

un petit appartement, deux chambres, cuisine, cave et galetas.

S'adr. à Richard Lucien, Rue du Rhône, Sion.

A LOUER

dans villa, appartement moderne (trois chambres, hall, bains).

S'adr. Mlle Heymann, Av. Gare.

A LOUER

près gare, pour 1er mai, appartement 3 chambres, cuisine, salle de bain, chauffage central. — Même adresse: chambre meublée.

S'adr.: bureau du journal.

A LOUER

pour bureau ou magasin joli local bien situé. - S'adresser bureau du journal sous chiffre 250.

On ne conçoit plus aujourd'hui la concurrence sans la publicité.

HOTEL DE LA PAIX - SION

DIMANCHE 3 MAI 1936, à 21 heures

Grand CONCERT

donné par l'**HARMONIE MUNICIPALE DE SION**

avec le concours de Mlle **Ida Périn,** pianiste et M. **Fernand Pollain,** violoncelliste.

PRIX D'ENTRÉE: **fr. 2.—.**

Entreprise de transports

A remettre dans localité importante, au centre du Valais une entreprise de transports avec bonne clientèle. Matériel en excellent état. Chiffre d'affaires prouvé.

Ecrire sous chiffres AS. 1192 Si aux **Annonces Suisses, S.-A. Sion.**

Tout brille comme un miroir!

DEPOTS: DROGUERIE DU MIDI S.A., SION
DROGUERIE SEDUNOISE, SION

Ne jetez pas vos tricots usagés!

Nous les défaisons et cardons à la machine, et vous rendons une **belle laine** chaude et gonflante.

Emploi: **Couvre-pieds, Matelas, Coussins.**

Hoirs d'A. Kohler - Vevey

PENSION DE FAMILLE

J. HENRIOD

Avenue du Midi

Téléphone 502

VOYAGEUR A LA PROVISION

connaissant les deux langues demandé pour commerce de textiles pour visiter la clientèle privée en Valais. Auto à disposition. Siège à Sion. Les intéressés expérimentés et si possible mariés adressent offres avec certificat de bonnes moeurs sous chiffres AS. 1191 Si. CS. aux Annonces Suisses S. A. SION.

Madame

PITTET-VILLET

SAGE-FEMME

a ouvert son cabinet

Téléphone **22.136**

19, RUE DE BERNE

GENÈVE

JEUNE FILLE

17 ans, grande et intelligente, cherche place dans hôtel, office, lingerie, aide-femme de chambre ou magasin ou dans bonne famille, ayant l'occasion d'app. le français. Photo et certificat à disposition. Offres à **Joséphine Bellwald,** Gampel.

Chrysler-Plymouth

14 HP.

Voiture soignée 4-5 places. Marche parfaite. Bas prix. Occasion exceptionnelle. Facilités de payement. Ecrire offres sous chiffre P. 557-6 L. à Publicitas, Lausanne.

Oeufs de notre poulailler garantis du jour **fr. —.13**

Thon extra au détail le kg. fr. 3.50

Poisson frais

Rollmops la pièce fr. —.15

Poulet à rôtir le kg. fr. 4.20

L. de Sépibus Sion

A LOUER

appartement de 5 pièces, bien ensoleillé, avec buanderie et jardin. Bonne occasion.

S'adr.: bureau du journal.

Carnets d'Ouvriers

pour métraux et chefs de chantier, **0.40 la pièce.**

En vente au bureau de la «Feuille d'Avis», Sion ou contre remboursem. port en sus.

A VENDRE

à la ruelle du Midi à Sion,

Bâtiment d'habitation

comprenant caves, rez-de-chaussée, 2 étages, ainsi qu'une écurie au midi du bâtiment.

Conditions avantageuses

S'adr.: bureau du journal.

Deux logements

à louer: trois chambres et cuisine, chauffage central, jardin.

S'adr.: bureau du journal.

ENCARTAGE

(COUVERTURE)

POUR BULLETIN OFFICIEL

Fr. 0.50 la pièce

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

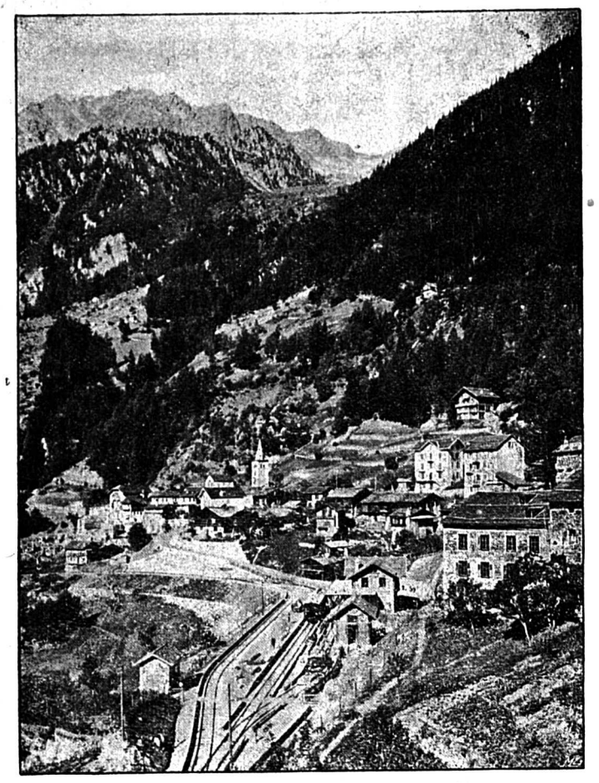

L'excursion de la presse valaisanne dans la vallée de Salvan-Finhaut

Les journalistes valaisans savent joindre l'utile à l'agréable. Leur président, M. Charles Haegler avait choisi comme lieu de la réunion de printemps, la jolie vallée de Salvan-Finhaut, placée sous sa juridiction préfectorale.

Aussi, ces messieurs les journalistes reçurent-ils partout un accueil cordial.

Dès leur arrivée à Martigny, M. Cyrille Sauthier mettait gracieusement à leur disposition, un wagon de seconde classe. Nous espérons ne pas blesser la modestie du président de Vollèges en déclarant que la ligne du chemin de fer du Châtelard doit sa prospérité et l'essor réjouissant pris cette année, à l'intelligente activité de son directeur.

Par un soleil printanier, nous gravissons le plateau de Salvan. Le coup d'oeil est éblouissant de fraîcheur. Les fleurs multicolores bordent la voie ferrée. Dans la plaine, le Rhône trace un sillon argenté.

A Salvan, après la séance administrative, dont nous avons déjà parlé dans un précédent numéro, les journalistes, après s'être restaurés, prennent la route de Finhaut, à travers une nature grandiose. Au fond de la vallée, les prairies avaient revêtu leur parure printanière mouchetée de blanc.

En cours de route, on put se rendre compte des importants travaux effectués pour la protection de la ligne et pour permettre aux véhicules de circuler toute l'année.

Mais voilà qu'à un contour, le décor change. Le village de Finhaut se présente à nos yeux. La première visite est pour l'église. Nous n'avons pas la prétention d'être un critique d'art; aussi l'avons-nous jugée en simple profane. Si nous ne pouvons admettre la fresque peinte par Cingria (la vierge ressemble plus à une ballerine espagnole qu'à la mère du Christ) nous avons été, par contre, en extase devant ce choeur baigné dans une atmosphère dorée, devant l'harmonie des teintes chaudes et les motifs d'un haut goût qui décorent le sanctuaire.

...Les journalistes se rendent, sous la direction du colonel Lonfat, sur un promontoire, pour voir le nouveau tremplin de saut.

On sait que les skieurs de Finhaut ont toujours remporté les lauriers de la victoire dans les courses de fonds cantonales. Bons marcheurs, entraînés à la course, ils peuvent rivaliser avec les sportifs de toutes les vallées. Mais, pour être des skieurs complets, il leur fallait un tremplin. — La commune a fait construire un tremplin qui répond à toutes les exigences de l'association fédérale de ski. Cette construction fut une occasion de travail pour tous les habitants de Finhaut, inoccupés pendant l'hiver. L'initiative du président de la commune, le colonel Lonfat, mérite d'être relevée. Elle permettra à Finhaut de devenir une station de ski.Nous sommes persuadé que, dès l'an prochain,des concours auront lieu dans cet endroit enchanteur.

Avant de quitter Finhaut, M. Lonfat offrit aux journalistes le verre de l'amitié,dans le magnifique Hôtel Bristol. M. Haegler se fit l'interprète de ses collègues pour remercier les autorités civiles et religieuses de leur bienveillante réception.

A notre retour à Martigny, M. Kluser, toujours aimable envers la presse, invita les journalistes à une collation. Inutile de dire qu'elle fut succulente.

La journée du 25 avril laissera un souvenir durable chez tous les participants.

Le festival de Vernayaz

Favorisé par un temps splendide, le troisième festival régional des fanfares et chorales s'est déroulé à Vernayaz, dans l'harmonie des sons et l'harmonie des coeurs.

M. Louis Gros, président du comité d'organisation, salua les amis chanteurs et musiciens qui venaient au pied de la Salanfe tisser un nouveau lien d'amitié.

Sous le majorat de table de M. Marc Revaz, homme plein d'humour et d'esprit, le concert commença. Pour la première fois, le Choeur mixte de Finhaut « La Caecilia », se produisait en public, sous la direction du chanoine Cornut. Ce fut une révélation. Les applaudissements saluèrent cet heureux début.

Toutes les sociétés eurent leur part de succès, mais une ovation spéciale fut faite à l'Harmonie municipale de Martigny.

Les directeurs des différentes sociétés ont dû sentir dans l'ambiance de l'auditoire, que les productions étaient goûtées. Ce fut pour eux et leurs musiciens un encouragement à continuer dans cette voie.

ECHOS

Une ville nouvelle dans les Marais-Pontins

Mussolini procède lui-même à la fondation selon un rite ancien

Dimanche matin, Mussolini est arrivé à Carroceto, près de la ligne du chemin de fer Rome-Anzio, pour procéder à la fondation d'Aprilia, la quatrième commune de l'Agro Pontino.

La fondation de ce nouveau centre rural, déclarent les journaux de la Péninsule, revêt une importance toute particulière, non seulement parce qu'elle se fait en plein blocus économique et prouve l'activité constructive et créatrice de l'Italie, mais aussi parce que la nouvelle bonification dépasse les limites de l'Agro Pontino pour s'étendre à cette partie de l'Agro Romano que l'effort de l'homme n'avait pas encore complètement assainie.

Et, de fait, le lieu où surgit Aprilia constitue comme un anneau qui unit les deux territoires. Il s'agit donc d'un nouveau et très grand progrès réalisé dans cette entreprise d'assainissement et de mise en valeur des terres inaugurées par le régime fasciste pour dessécher les marais le long des côtes tyrrhéniennes et dans la province de Grossetto.

A son passage, Mussolini a été accueilli par les manifestations de joie et de gratitude de la population rurale. Pour accomplir l'acte officiel de fondation de la ville, il a rénové un antique rite romain qui consistait à tracer tout autour des limites de la future commune, un sillon avec la charrue.

En effet, le duce lui-même a guidé le tracteur qui de son soc a labouré le terrain, au milieu des acclamations de la foule des paysans de toute la région.

Un joli cadeau à nos abonnés

Une belle plume à réservoir, dernier modèle, remplissage ultra-rapide, sans levier, plume avec bout irradié inusable.

Le porte-plume rêvé, élégant.
Valeur 5 fr. prix de gros

VENDU à Fr. 2.— SEULEMENT
à nos abonnés en règle dans leurs paiements

La bouteille d'encre « Pélikan » pour plume à réservoir fr. 0.55

Envoi contre remboursement, port en sus.

L'Assurance
de la
Feuille d'Avis du Valais

La Compagnie d'Assurances „LA ZURICH" a versé à nos abonnés depuis le mois de mai 1935, les indemnités suivantes :

Le 9 mai 1935	Bitz Julien, Nax (chute d'un camion dans un ravin)	Fr. 450.-
Le 23 juin 1935	Mayor, St-Martin (tué par la foudre)	Fr. 500.-
Le 23 juin 1935	Chevrier Jean, St-Martin (tué par la foudre)	Fr. 500.-
Le 10 août 1935	Reynard Joseph, Savièse (à la vigne, chute d'un mur)	Fr. 500.-
Le 8 oct. 1935	Crettol Louis, Mollens (chute en rentrant chez lui)	Fr. 500.-

soit: une somme globale de Fr. 2450.- en 4 mois.

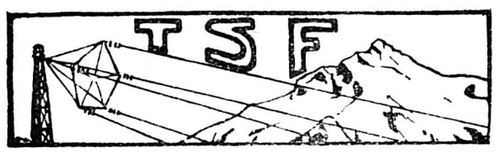

TELEDIFFUSION
Intermède du radio-programme

Jeudi 30 avril

Beromünster:
Stuttgart, 6 h. 50 concert matinal, nouvelles, gymn-dames. — Strassbourg, 11 h. concert d'orchestre. — Vienne 13 h. 25, concert. — Francfort, 14 h. 15 pour les enfants.

Sottens
Stuttgart, 6 h. gymnastique, concert matinal. — Paris PTT. 6 h. 50 revue de la presse. — Strasbourg, 11 h. concert d'orchestre — Zurich, 12 h. orchestre radio. — Zurich, 16 h. opéras populaires. — Paris PTT 22 h. 30, radio-journal.

Vendredi 1er mai

Beromünster
Hambourg, 6 h. 50 musique. — Leipzig 9 h. 20 concert d'orchestre. — Vienne, 22 h. 15 concert.

Sottens
Berlin, 6 h. concert matinal. — Paris PTT 6 h. 50, revue de la presse. — Bordeaux, 11 h. orchestre symphonique. — Bâle 12 h. gramo-concert. — Lyon la Doua, 14 h. chansons, cours. — Vienne, 15 h. 40 Franz Schubert: quatuor à cordes en si-mineur. —

Samedi 2 mai

Beromünster:
Stuttgart, 6 h. 50, concert matinal, nouvelles, gymn-dames. — Toulouse 11 h. concert symphonique. — Vienne 15 h. 40 concert de mandoline.

Sottens
Stuttgart, 6 h. gymnastique, concert. — Paris PTT, 6 h. 50, revue de la presse — Toulouse 11 h. concert symphonique. — Berne, 12 h. films sonores. — Vienne, 14 h. Charles Kullmann, ténor. — Lyon la Doua 14 h. 30, gramo-concert, radio-scolaire. — Berne 16 h. accordéon. — Lyon la Doua 23 h. disques de danse.

Contre le gel du printemps

Les essais faits à Châteauneuf pour protéger les cultures contre le gel du printemps au moyen des chaufferettes californiennes ont été concluants. Toutefois, vu le prix des installations et le coût du mazout, nous ne croyons pas que ce procédé puisse être généralisé. Il suffirait que le froid persistât pendant plusieurs jours pour que la dépense devienne trop élevée.

La direction de Châteauneuf fera un rapport sur les résultats et le coût de ce procédé. Ce n'est qu'à ce moment-là que l'on pourra se prononcer.

Une autre idée commence à faire du chemin. Les journaux d'Amérique annoncent que la température peut être maintenue à quelques degrés au-dessus de zéro, au moyen de gaz répandus sur toute une région par les avions. A première vue, il paraîtrait que la plaine du Valais, qui forme ~~une cuvette, se~~ prêterait facilement à un essai de ce genre. Trois ou quatre avions prendraient le vol aux premières lueurs du jour. Ils sillonneraient toute la plaine du Rhône à une altitude très basse, répandraient les gaz de manière à produire un nuage épais qui couvrirait toute la région.

Le Valais a le privilège de posséder un aérodrome. Les aviateurs mettraient volontiers leurs avions à la disposition de l'Etat si celui-ci voulait tenter un essai.

Ce procédé aurait l'avantage de sauver non seulement un parchet, mais tout le canton. Or, les millions qui représentent la production valaisanne méritent bien que l'on tente cette expérience.

Pour une
BONNE RELIURE
adressez-vous seulement à
J. Suter-Savioz, relieur, **Sion**
En face de la Poste - ROUTE DE LAUSANNE

Le dixième anniversaire d'une princesse royale

Une petite fille aux cheveux de maïs, qui sera peut-être un jour reine d'Angleterre, a fêté récemment son dixième anniversaire.

La princesse Elisabeth « recevait » sa famille, ce jour-là, au château de Windsor. Son « hôte d'honneur » était la reine Mary, car l'oncle Edouard était trop pris par les devoirs de son nouveau métier de roi pour assister à cette fête.

La petite princesse, après avoir tranché elle-même le gâteau aux dix bougies, a reçu ses cadeaux. Ils étaient fort beaux, naturellement, mais très peu nombreux, car on ne lui a remis que ceux qui venaient de sa famille. Tous ceux qui avaient été envoyés par d'autres que ses parents, et ceux-là étaient innombrables, ont été distribués aux enfants malades actuellement en traitement dans les hôpitaux de Londres.

Feuilleton du *Journal et Feuille d'Avis du Valais* No 8

Un nouveau roman
sur
Mathieu Schinner
ou
AU GOUVERNAIL DE L'OCCIDENT
par le Dr W. EBENER

Traduction par les soins de la rédaction

Le soir, dans la grande salle de Supersaxo, les convives festoyaient. D'immenses plats d'étain circulaient sous l'éclatante lumière des lustres. Jean Theiler de Brigue, assis aux côtés de son ami Supersaxo, l'écoutait avec intérêt. Pierre Ambiel tout dévoué au Chef, essayait de gagner à ses idées Mussard, de Loèche et Jean Bertschen. De son côté, Schinner tenait en suspens Jean Salzmann, de Naters, et Antoine Kempf, de Sion, et leur vantait les grandes qualités de son oncle, retiré à Valère, pour se préparer par le jeûne et la prière à porter la lourde charge qui l'attendait. Au bas de la table, Dietzig et da Forma discutaient aussi bruyamment sur l'élection.

La vapeur du vin commençait à troubler les cerveaux, et ces braves, qui n'avaient jamais reculé devant l'ennemi, se laissaient vaincre par la capiteuse fumée du fendant.

Au dessert, l'animation grandit encore! Georges lui-même, voyant déjà Nicolas prendre place sous le dais, n'était plus maître de lui. Seul, Mathieu Schinner toujours prudent, avait gardé toute sa lucidité. Son regard aigu faisait le tour de la table, observant les uns et les autres, et s'arrêtait parfois sur Marguerite, l'épouse de Supersaxo, qui, maîtresse de maison accomplie, surveillait de près la bonne ordonnance du repas.

— Vive Nicolas Schinner, notre futur évêque, s'écria Georges en levant sa coupe!

— Il est pieux et de moeurs intègres, mais vieux et peu instruit, déclara Theiler.

— Au diable la science, hurla da Forma. Vive Nicolas!

Les coupes se levèrent.

— Vive Nicolas! Vive notre bon évêque!

Le lendemain matin, quand le premier rayon de soleil traversa les vitraux de la grande salle, il se posa surpris sur deux formes humaines profondément endormies. C'étaient da Forma enveloppé dans sa peau d'ours et Bertschen, roulé dans un tapis: l'orgie de la veille les avait empêchés d'aller plus loin.

Dix heures du matin. De la grande fontaine, le vin recommence à couler et dispose de plus en plus le peuple à l'égard de Nicolas.

A Valère, au contraire, le vénérable chapitre venait de se prononcer contre lui à la grande majorité. A cette nouvelle, Mathieu Schinner, avec une bande de patriotes se rendit près d'eux, décidés à faire respecter ,même par la violence, si cela était nécessaire, son inflexible volonté.

En les voyant, le gardien de la tour se précipita dans le choeur de l'église. Les chanoines s'y trouvaient déjà rassemblés pour l'office revêtus de « l'almutium », capuchon gris s'étalant en arrière en large manteau, et dont la traîne était ornée d'hermine.

— Cédez, vénérables chanoines, leur dit Schinner faisant irruption dans le choeur, ou craignez que la violence de nos patriotes ne vous arrache à la fois et Almutium et Prébende.

Cette fois encore, le vicaire d'Ernen l'emporta.

Les bons chanoines, plutôt que de perdre leurs biens, renoncèrent de participer à l'élection, laissant aux Dizains le soin de s'acquitter de cette tâche.

Schinner transmit de suite cette bonne nouvelle aux patriotes, dont l'exaspération se changea vite en joie bruyante.

Puisque le peuple était d'accord, il fallait agir au plus vite. Avant midi, le peuple se rassembla donc sur la place de la Cathédrale, et Nicolas Schinner fut proclamé Prince-Evêque du Valais, au milieu de l'allégresse générale.

Conduit en grande pompe au pied du Maître-Autel, il fut revêtu de la chape et de la mitre, et Mathieu lui présenta la Crosse ornée de pierres précieuses. Le Te Deum emplit le sanctuaire, l'encens monta jusqu'aux voûtes, et les cloches sonnèrent à toute volée, portant au loin la bonne nouvelle.

L'heureux élu, partagé entre la crainte, l'émotion et la reconnaissance, éleva sa main tremblante sur son peuple incliné et le bénit pour la première fois.

CHAPITRE II

I.

Sur la route poudreuse qui traverse la campagne romaine, trois mules avancent lentement. Leurs cavaliers harassés, couverts de poussière, doivent avoir fourni une longue étape, ce que l'on devine à leur regard triste, à leur geste las. Seul le premier cavalier scrute la plaine sans s'arrêter pourtant aux beautés du paysage. Serait-il porteur de trésors importants? Il examine chaque pli de terrain, chaque buisson, craignant à tout moment d'en voir surgir un de ces voleurs de grands chemins qui détroussent les voyageurs.

A mesure que les coupoles de la ville éternelle se dessinent, ses traits se détendent.

— Encore un peu de patience, mes amis, vous pourrez bientôt vous rafraîchir et vous reposer à votre aise.

Les deux autres interpellés restent muets, aussi se reprend-t-il à scruter l'horizon. C'est le soir, le soleil couchant éclaire son profil d'aigle, illumine son regard qui devient dur et menaçant, aussi, un paysan qui le croise sur la route se signe et se recommande à la Madone. C'est que, à cette époque, on a tout à craindre de ces voyageurs errants, qu'ils soient gens d'église portant cuirasse ou noblesse batailleuse dévastant les campagnes.

Mais Mathieu Schinner, car c'est lui, l'ancien vicaire d'Ernen, devenu grand Doyen, qui se hâte en ce moment vers Rome, vers le Pape, n'est point attiré par les marchandises du paysan. Son Oncle et Supersaxo lui ont confié une mission importante qu'il veut mener à bonne fin, aussi sa pensée est-elle uniquement occupée des moyens à prendre pour aboutir.

Pendant ce temps, Nicolas Schinner, vieux et usé par les ans et les soucis, suit Mathieu par la pensée. « Ils doivent être à Rome, se dit-il, puisque le messager de Milan est arrivé. Encore un moment et le pape Alexandre VI, à leur requête, acceptera ma démission au profit de mon neveu. Il sera évêque de Sion, alors je n'aurai plus qu'à me préparer à la mort ».

Autre était le sentiment de Schinner. Il connaissait trop bien l'influence française à Rome, pour l'avoir constaté déjà lors du procès qu'il soutint contre Jodoc de Silinen. Il ne pouvait se leurrer sur les difficultés à vaincre, se souvenant bien des tentatives du cardinal Carafa pour déjouer ses projets. Les cardinaux Orsini, de St. Denis et de Sienne ne manqueraient pas non plus de s'unir à leur confrère et soutiendraient le roi de France et sa créature Hertenstein.

Songeant à tout cela, il se dit: « ai-je bien ma lettre de recommandation du Duc de Milan, à son frère, le cardinal Ascanio ». L'appui de l'Empereur et de l'Aragon lui était assuré. Il comptait bien que la diète, grâce à Berne, ne se mettra pas contre lui comme elle le fit lors de la cause de Silinen.

Puis, se remémorant les trois années d'épiscopat de son oncle: Ce pauvre oncle n'a pas eu que des satisfactions depuis son élection. Du fond de sa retraite, Jodoc n'a pas cessé, jusqu'à sa mort, de l'abreuver de fiel.

(A suivre).